



Elections droit public 2025 : Faites le bon choix !

A France Travail, grâce à sa parfaite connaissance du statut, la CGT défend pied à pied les intérêts et droits des agent.es de droit public à tous les niveaux (instances paritaires nationales et locales, directions générales - régionales - locales, agent.es) !

Avec la CGT, les agent.es de droit public défendu.es partout !

La CGT est la seule organisation syndicale à avoir une représentante nationale (déléguée syndicale centrale) de droit public, ce qui est un atout majeur dans nos interventions auprès de la Direction Générale.

La CGT France Travail, avec l'ensemble de la CGT, défend et porte les revendications spécifiques des agents et agent.es de droit public et fonctionnaires. Cette organisation est un gage d'efficacité qui lui donne un rôle central de défense, d'opposition et de lutte au sein de la fonction publique.

Du mardi 18 au jeudi 27 novembre 2025

vous serez appelé.e à voter pour renouveler les membres des commissions consultatives paritaires nationales et locales (CCPN et CCPLU).

La CGT France Travail vous invite à une réunion d'information en Visio au cours de laquelle nous aborderons les thèmes suivants :

- Le statut des agent.es de droit public (grilles, carrière, promotions...),
- Les compétences des commissions paritaires consultatives nationales et locales,
- L'évolution du statut : pourquoi est-ce toujours un statut protecteur et comment le faire vivre ?,
- Les listes CCPN CGT (présentation des candidats, comment travaille la délégation CGT),
- Nos revendications et nos combats.

Comment s'inscrire ?

Dans le cadre des élections, la direction générale a accordé des heures d'informations supplémentaires et exceptionnelles pendant la campagne électorale (4 heures au total si elles sont cumulées).

Les directions locales dans les établissements ont été informées de l'organisation de ces réunions par la CGT. Vous avez dû recevoir, ou allez recevoir prochainement de la part de votre service RH les modalités de dépôt de ces heures d'information.

Il vous suffit de choisir la date qui vous convient (encadré jaune) et d'informer votre N+1 de votre absence. Pour formaliser le dépôt de cette réunion (pour une ½ journée matin ou après-midi), vous devrez la saisir sur horoquartz au plus tôt (et au plus tard la veille de la réunion). En cas d'interrogation, n'hésitez pas à contacter le syndicat CGT France Travail de votre établissement ou de nous contacter ici : syndicat.cgt@francetravail.fr

Vous voulez en savoir plus avant de voter ?

Participez et faites participer à nos réunions d'information !

Réunion ouverte à tous les collègues de droit public !

Choisissez votre date :

- Vendredi 26 septembre à partir de 13h45
- Vendredi 3 octobre à partir de 13h45
- Lundi 13 octobre à partir de 9h
- Lundi 13 octobre à partir de 13h45
- Lundi 3 novembre à partir de 13h45

Pour rejoindre la réunion, il vous suffira de cliquer sur la date de réunion choisie.

Sur horoquartz : vous devrez saisir, au plus tôt (et au plus tard la veille de la date choisie), le code HELEC à la demi-journée (heures élections), sur horoquartz - WD9 (mandats sociaux et cession d'heures).

Rejoignez-nous
et Syndiquez Vous !



Du 18 au 27 novembre 2025
Elections CCPLU et CCPN
Votez et faite voter CGT

